MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Saint-Agnant-de-Versillat

Autres communes :

R500

Appellation : Lanterne des Morts

Monument(s)

Appellation : Lanterne des Morts

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 16/06/1926

Étendue de la protection : Lanterne des Morts (cad. D 1144) : inscription par arrêté du 16 juin 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.